

# Poste ASH : 50% Coordonnateur (trice) PIAL et 50% Enseignant Référent de scolarisation

## 1 – POSTE

**Public concerné** : Le poste est ouvert aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré possédant un certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI)

**Cadre d'exercice**: Le professeur des écoles spécialisé assure des missions d'appui au développement des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) du département de l'Ariège et des missions d'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap. Son action est coordonnée par l'IEN- Conseiller Technique ASH, sous l'autorité de l'IA-DASEN.

**Lieu de rattachement** : DSDEN de l'Ariège, 7 rue du Lieutenant Paul Delpech BP40077 09008 Foix Cedex

## 2 – MISSIONS

### 1/2 temps : Coordonnateur (trice) PIAL

**Mission d'appui au développement des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) du département de l'Ariège :**

- ☞ Aide au diagnostic et à l'établissement des besoins pour chaque PIAL
- ☞ Aide à l'organisation de l'aide humaine dans chacun des PIAL en concertation avec les services concernés
- ☞ Aide à l'animation du réseau des PIAL
- ☞ Formation des personnels des PIAL, dont les AESH
- ☞ Elaboration des comptes rendus des expérimentations et du tableau de bord
- ☞ Participation aux regroupements et formations animées par l'IEN-Conseiller Technique ASH de l'Ariège
- ☞ A l'échelon académique, participation aux travaux coordonnés par le CT-ASH sous l'autorité du DASEN des Hautes-Pyrénées

### 1/2 temps : Enseignant de scolarisation

**Mission d'enseignant référent de scolarisation :**

- ☞ Accueillir et informer les familles ainsi que les équipes enseignantes
- ☞ Aider et conseiller aux démarches auprès de la MDPSH
- ☞ Assurer le lien avec l'équipe pluridisciplinaire de la MDPSH, transmet tout document ou observation de nature à éclairer les besoins de l'enfant.
- ☞ Contribuer à l'élaboration du Projet personnalisé de scolarisation (PPS), suivre sa continuité, sa cohérence et sa mise en œuvre.
- ☞ Favoriser les échanges et les coopérations entre écoles et autres établissements scolaires, établissements et services médico-sociaux ou sanitaires
- ☞ Réunir, animer et coordonner les Equipes de Suivi de la Scolarisation, remplir le GEVA-Sco, tenir à jour le dossier de suivi de l'élève.

## 3- QUALITES REQUISES

- ☞ Avoir une bonne connaissance de l'environnement règlementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves à besoins éducatifs particuliers
- ☞ Avoir une bonne connaissance du référentiel de compétences des AESH pour contribuer à leur formation
- ☞ Maîtriser le fonctionnement de la MDPSH et les articulations avec l'Education nationale
- ☞ Etre capable d'aider les personnels dans la gestion des élèves en situation de handicap et la mise en œuvre de leur parcours de formation
- ☞ Savoir conseiller et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées en fonction des besoins
- ☞ Etre personne ressources aux questions relatives à l'apprentissage des élèves à besoins éducatifs particuliers
- ☞ Posséder le sens de la communication et du travail en équipe pour élaborer des relations positives avec tous les intervenants
- ☞ Maitriser l'usage des outils numériques pour traiter l'information et la gestion des données
- ☞ Avoir le sens de l'organisation, de la rigueur, de l'esprit de synthèse
- ☞ Respecter la confidentialité et faire de preuve de discrétion

Personne en charge du dossier : **M. DE LA CRUZ Michel** IEN FOIX Pays de Foix , conseiller technique ASH **05.67.76.52.82**